



Livret d'information à destination des personnes intéressées à devenir apprenant·e·s-itinérant·e·s

Présentation et philosophie de l'association

Face à la crise climatique, écologique, énergétique et sociale, il est de plus en plus évident que nous devons nous tourner vers des **modes de vie et de travail plus respectueux de la Terre**. Nous constatons que de nombreuses personnes (des jeunes, mais aussi des moins jeunes) ressentent le besoin d'acquérir **de nouvelles compétences et connaissances** utiles ainsi que **de nouveaux savoir-être** pour une transition vers une société plus résiliente.

Les Sentiers des Savoirs est une des solutions envisagées pour répondre à ce besoin en reliant les acteurs de la durabilité engagés sur le terrain et les personnes en quête de nouveaux savoirs. Les buts du projet sont:

- Créer de l'intérêt pour les pratiques qui participent à la transition écologique afin d'assurer la préservation et la transmission des savoirs aux nouvelles générations.
- Répondre à une demande grandissante de formation pratique aux métiers durables en complément du système d'enseignement actuel, sur le principe du *learning by doing*.
- Permettre aux personnes désirant élargir leur horizon de découvrir différents métiers et modes de vie, et les encourager à se lancer dans leur propre projet porteur de sens.
- Encourager la marche à pied comme un outil d'autonomie, de connexion à la nature et de transformation intérieure.

Une importance particulière est accordée aux échanges personnels et aux liens humains.

Historique et évolution

Le projet des Sentiers des Savoirs en Suisse est porté par l'association [Les Sentiers des Savoirs – Suisse](#), créée en 2022 à Bienne, et par la [Fondation Zoein](#), basée à Genève et oeuvrant pour la transition écologique, sociale et politique.

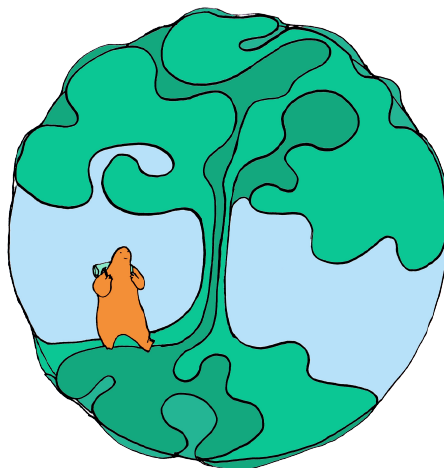
Après un premier test à petite échelle en 2023, un projet pilote s'est déroulé en 2024 et 2025, principalement dans l'Arc jurassien. En 2026, le projet continue et se consolide. La phase des séjours a lieu entre le 1er juin et le 31 octobre. L'objectif est de développer progressivement le projet à l'échelle nationale.

Parallèlement, des associations partenaires ont été créées en France et en Allemagne.



Les apprenant·e·s-itinérant·e·s

S'inspirant des modèles millénaires du compagnonnage et du pèlerinage, *Les Sentiers des Savoirs* proposent aux personnes intéressées de **partager durant quelques jours, voire quelques semaines***, le **quotidien de passeur·euse·s de savoirs** prêt·e·s à transmettre leurs connaissances, **leurs savoir-faire et leurs savoir-être** nécessaires à la transition écologique. Il ne s'agit pas de cours.



En tant qu'apprenant·e·s-itinérant·e·s, vous organisez un ou plusieurs séjours dans les lieux de transmission de savoirs. Vous soutenez les passeur·euse·s de savoirs dans leurs activités, tout en apprenant. Selon la situation des passeur·euse·s de savoirs, la météo etc., les activités et horaires d'une journée peuvent varier et demandent de la **flexibilité** et de l'**ouverture** de votre part. Il est également important de respecter les moments de repos des passeur·euse·s de savoirs, par exemple le soir. Les passeur·euse·s de savoirs ont cependant à cœur de prendre vos intérêts en considération lorsque cela est possible et de répondre à vos questions.

La **marche** fait partie du projet des Sentiers des Savoirs et est considérée comme un outil de connexion à la nature, de transformation intérieure et d'autonomie. Vous êtes donc fortement encouragé·e·s à marcher (du moins en partie) pour rejoindre les différents lieux que vous visiterez. Le 17 mai 2026, un [cours de préparation à la marche](#) vous est proposé et différents outils vous seront mis à disposition pour vous aider à la planification.

Les apprenant·e·s-itinérant·e·s sont des personnes majeures. Avec l'accord des passeur·euse·s de savoirs, des enfants et adolescent·e·s accompagné·e·s peuvent aussi participer.

Voici quelques point forts et apprentissages relevés par des apprenant·e·s-itinérant·e·s ayant pris part au projet :

"J'ai nourri mon amour et ma relation à la nature et j'ai beaucoup appris sur la transformation des plantes, sur leur identification et sur leurs utilisations."

"La transmission de savoirs a correspondu totalement à mes attentes, même les ont dépassées. Je repars remplie d'une nouvelle énergie, créative et battante pour mes futurs projets de couture mais également tout autres."

"L'expérience fut trop courte pour mettre en application l'élevage, cependant je suis encore plus motivé pour suivre une formation et multiplier les expériences."

"La montée est sévère pour le commencement et cela fait un moment que je n'ai pas randonné. Le rythme trouvé, je peux « méditer » sur les rencontres déjà faites, les idées déjà échangées ou les projets que le séjour a déjà éveillés en moi."

Découvrez également les séjours de 2 apprenantes-itinérantes en images ainsi que des témoignages sur notre [site internet](#) !



Les passeur·euse·s de savoirs

Voici des exemples de domaines de savoir-faire transmis par des passeur·euse·s de savoirs de notre réseau: poterie, agroécologie, herboristerie, immersion en nature, boulangerie, teinture végétale, élevage, transformation d'aliments, couture écologique, artisanat préhistorique... Cette liste évolue au fur et à mesure de l'intégration de nouveaux·elles passeur·euse·s de savoirs et est actualisée sur le site internet. Outre l'apprentissage de savoir-faire, des échanges enrichissants ont lieu avec les passeur·euse·s de savoirs qui partagent leurs expériences de vie, leur manière de voir le monde, leurs valeurs...

Si vous connaissez ou rencontrez des personnes qui pourraient être intéressées à partager leurs savoirs, n'hésitez pas à nous transmettre leurs coordonnées!

Dédommagement et échanges

Les apprenant·e·s-itinérant·e·s paient un forfait pour l'hébergement et l'alimentation de 20-40 CHF/nuit avec pension complète selon les endroits. Il peut être supprimé lors de longs séjours (plus de 10 jours au même endroit). Si ce montant représente un obstacle pour votre participation, contactez-nous, l'association peut soutenir les personnes qui en ont besoin. Merci de ne pas négocier d'arrangement directement avec les passeur·euse·s de savoirs.

L'association Les Sentiers des Savoirs-Suisse et la Fondation Zoein assurent un dédommagement aux passeur·euse·s de savoirs de 40 CHF par jour et par apprenant·e·s-itinérant·e (3 au maximum simultanément) durant les 10 premiers jours. Il est ensuite dégressif (30 CHF du 11ème au 20ème jour, 20 CHF du 21ème au 30ème jour). (Si vous pouvez et voulez participer davantage au financement de votre expérience en payant tout ou une partie de ce dédommagement, cela représente un soutien pour l'initiative et est bienvenu!)

Vous soutenez les passeur·euse·s de savoirs dans leurs activités selon vos compétences et capacités.



Aspects pratiques

Organisation des séjours

Vous remplissez un formulaire en ligne vous décrivant et présentant vos motivations à participer aux Sentiers des Savoirs. Vous êtes ensuite contacté·e par téléphone par la coordinatrice des Sentiers des Savoirs – Suisse. Celle-ci sélectionne les apprenant·e·s-itinérant·e·s pouvant participer au programme.

Après le paiement de la cotisation, les apprenant·e·s-itinérant·e·s admis·e·s dans le programme reçoivent l'accès aux présentations des passeur·euse·s de savoirs et au calendrier. Ils·elles contactent ensuite directement les passeur·euse·s de savoirs pour convenir d'un séjour chez eux·elles. Les passeur·euse·s de savoirs sont libres d'accepter ou de refuser les demandes des apprenant·e·s-itinérant·e·s.

Votre engagement

- **Devenir membre:** les apprenant·e·s-itinérant·e·s et les passeur·euse·s de savoirs deviennent membres de l'association et paient la cotisation annuelle (80 CHF pour personnes individuelles, 120 CHF pour couples et familles). Veuillez nous contacter si cela représente un obstacle à votre participation.
- **Remplir les feedbacks:** l'évaluation du projet nous tient à coeur afin de pouvoir l'améliorer. Les apprenant·e·s-itinérant·e·s remplissent un formulaire de feedback à la fin de chaque séjour.
- **Communiquer:** il est important de communiquer tout changement en lien avec les séjours prévus aux passeur·euse·s de savoirs concerné·e·s, dès que possible. Pendant le séjour, n'attendez pas la fin pour exprimer un inconfort ou une tension, mais parlez-en avec les passeur·euse·s de savoirs et contactez la coordinatrice si besoin.
- **Respecter les règles et consignes données par les passeur·euse·s de savoirs:** les passeur·euse·s de savoirs vous accueillent souvent chez elles/eux. Que ce soit pour votre sécurité, pour votre confort ou le leur, il est important de respecter les règles et consignes qui varient d'un endroit à l'autre.

Contact

info@sentiers-des-savoirs.ch

077 461 69 94 (mardi, mercredi et jeudi matin)

Les Sentiers des Savoirs – Suisse, Schützengasse 56, 2502 Bienne

Banque Alternative Suisse, CH10 0839 0039 1340 1000 2

